Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 9870330
Centre d'intérêt: 755

Définition du domaine : français, langue seconde : second cycle du primaire / Direction générale des programmes, Direction de la formation générale. -- Version prélim. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1986.
32 p. ; 28 cm. -- (Document d'information / Ministère de l'éducation du Québec, Direction de la formation générale)

Code: 0788-980 ; 16-2405-05.

ISBN 2-550-14257-8

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction de la formation générale

---

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue seconde * Programme d'enseignement * Evaluation sommative * Guide * Primaire (Ordre d'enseignement)

Le but du document est de décrire et de classer les principaux éléments du programme de français, langue seconde, du second cycle du primaire pour des fins d'évaluation sommative et ministérielle. La définition du domaine est un document qui fait le lien entre le programme d'études et tout instrument de mesure s'y rattachant. La définition du domaine est élaborée selon la démarche suivante: 1. faire la synthèse des orientations du programme d'études et énumérer les principes à respecter en matière d'évaluation; 2. déterminer et décrire les éléments représentatifs du programme; 3. regrouper les éléments du programme à l'aide d'un tableau, former les dimensions pertinentes et attribuer une importance relative à chacune des classes de dimensions; 4. préciser les dimensions retenues.

Type de document: d

EDUQ 8870330

DOCUMENT D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE
SECOND CYCLE DU PRIMAIRE

VERSION PRÉLIMINAIRE
JANVIER 1988

Québec

EDUQ 8870330

DÉFINITION DU DOMAINE

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE
SECOND CYCLE DU PRIMAIRE

VERSION PRÉLIMINAIRE
JANVIER 1988

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN 2-550-14257-8

Dépôt légal - deuxième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

N.B.: Afin de faciliter la lecture du présent document, les rédacteurs se sont conformés à la règle de grammaire conférant une valeur de neutre au masculin lorsqu'on parle d'une manière générale.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Présentation 7

1. Faire la synthèse des orientations du programme d'études et énumérer les principes à respecter en matière d'évaluation

1.1 Les orientations du programme 8
1.2 Les principes à respecter en matière d'évaluation .. 8

2. Déterminer et décrire les éléments représentatifs du programme d'études 12

2.1 La compétence de communication 12
2.2 Les comportements attendus 15
2.3 Les situations de communication 23
2.4 Le contenu linguistique 24

3. Regrouper les éléments du programme à l'aide d'un tableau, former des dimensions pertinentes et attribuer une importance relative à chacune des classes de dimensions 25

4. Préciser les dimensions 27

Remerciements 32

PRÉSENTATION

Le but de ce document est de décrire et de classer les éléments essentiels et représentatifs du programme de français, langue seconde, du second cycle du primaire (n° 16-2405) pour des fins d'évaluation sommative et ministérielle. La définition de domaine se veut un document qui fasse le lien entre le programme d'études et tout instrument de mesure s'y rattachant.

La définition de domaine est élaborée selon la démarche suivante*:

1. Faire la synthèse des orientations du programme d'études et énumérer les principes à respecter en matière d'évaluation.

2. Déterminer et décrire les éléments représentatifs du programme.

3. Regrouper les éléments du programme à l'aide d'un tableau, former des dimensions pertinentes et attribuer une importance relative à chacune des classes de dimensions.

4. Préciser les dimensions.

---

* Adaptée du Guide pour la construction d'instruments de mesure dans le cadre de la Banque d'instruments de mesure, Chapitres II - III, Documents de travail B.I.M. Septembre 1984, 16-7300-02, p. 2 et 3.

1. FAIRE LA SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES ET ÉNUMÉRER LES PRINCIPES À RESPECTER EN MATIÈRE d'ÉVALUATION

1.1 Les orientations du programme

Le programme de français, langue seconde, au second cycle du primaire, est axé sur l'apprentissage de la langue comme moyen de communication. Il s'inscrit dans le courant dit communicatif. Les orientations qui caractérisent ce courant tendent à placer l'élève au coeur des activités d'apprentissage. La reconnaissance de ses besoins, de ses intérêts et de son âge est essentielle au choix des objectifs et des stratégies d'enseignement.

Les fondements

Parai les fondements du programme on peut en distinguer qui sont d'ordre sociolinguistique, psycholinguistique, socio-culturel et didactique.

. Sociolinguistique: ce programme est organisé avant tout à partir de l'utilisation fonctionnelle de la langue plutôt qu'à partir de ses formes grammaticales. La communication suppose la capacité de recevoir et de transmettre un message et non seulement de connaître des structures. Bien que la forme ait son importance, elle ne devra jamais supplanter le message, mais le soutenir. D'autant plus que celui-ci peut aussi se transmettre par des éléments paralinguistiques, tels le geste, la mimique et l'intonation.

. Socio-culturel: l'intention première de l'enseignement du français, langue seconde, est avant tout de développer chez l'élève l'habileté à communiquer pour lui permettre d'évoluer efficacement dans une communauté linguistique dont la majorité est francophone. La langue qu'on utilisera dans des situations d'apprentissage devra, dans la mesure du possible, être comparable à celle qui est utilisée au cours des interactions quotidiennes dans un environnement naturel. L'élève doit être exposé à diverses variétés de langue utilisées par les francophones du Québec.

. Psycholinguistique: il importe de tenir compte du développement cognitif et affectif de l'élève en lui présentant un contenu linguistique où les concepts sous-jacents lui sont familiers. Il faut aussi situer l'enseignement de la langue dans un contexte approprié à l'âge, aux besoins et aux intérêts de l'élève.

. Didactique: le langage devient accessible à l'enfant dans la mesure où il est utilisé dans un contexte signifiant. Il importe d'intégrer dans la salle de classe certains éléments qui

caractérisent l'acquisition d'une langue en milieu naturel: exposer l'élève à un environnement linguistique riche, varié, diversifié; privilégier des habitudes orales tout au long de l'apprentissage; tolérer l'erreur linguistique, en autant qu'elle n'entrave pas la communication.

L'objectif global

"À la fin du cours primaire, l'élève non francophone devra être capable d'utiliser la langue française comme moyen de communication dans des situations correspondant à des besoins et à des intérêts propres à son âge.

Le programme se propose donc:

- de faire acquérir à l'élève les habiletés et les connaissances de base propres à la communication (compréhension-expression) en langue française;

- de favoriser le développement de la confiance en soi, chez l'élève qui utilise la langue française;

- de développer et de maintenir des attitudes positives face à l'apprentissage de la langue seconde;

- d'éveiller et de sensibiliser l'élève à la communauté francophone du Québec et aux individus qui parlent français." (Programme d'études, p. 13)

Les objectifs généraux

"Des buts et de l'objectif global du programme, découlent deux (2) objectifs ayant trait à la compréhension et à l'expression:

- l'élève sera capable de comprendre les messages qui lui sont adressés, oralement ou par écrit, dans un nombre limité de situations que vivent les enfants francophones du même âge;

- l'élève sera capable de s'exprimer et de se faire comprendre oralement et par écrit dans un nombre limité de situations que vivent les enfants francophones du même âge." (Programme d'études, p. 13)

1.2 Les principes à respecter en matière d'évaluation

L'évaluation sommative vise à apprécier la compétence de communication de l'élève alors qu'il exécute un ensemble de tâches évaluatives conformes aux orientations du programme d'études et représentatives des objectifs poursuivis.

Afin de tenir compte des orientations du programme d'études, l'atteinte des objectifs doit être évaluée dans le contexte de situations de communication authentiques et pertinentes, dans lesquelles l'élève aura à utiliser la langue des interactions quotidiennes.

Pour être authentique, une situation de communication doit s'appuyer sur une intention de communication, elle doit refléter les conditions dans lesquelles s'exerce une communication dans la vie courante et elle doit permettre à l'élève de jouer son rôle d'être social complet.

Pour être pertinente, une situation de communication doit être liée au vécu de l'élève, à ses besoins et à ses intérêts, tout en étant rattachée aux réalités de la vie québécoise.

En plus des critères qui servent à déterminer le contexte général des tâches évaluatives, on devra s'assurer que certaines conditions particulières à chaque habileté soient respectées lors de l'évaluation.

1.2.1 Communication orale (demande et réponse)

L'élève sera amené à communiquer oralement en situation d'interaction (expression et compréhension) dans des situations les plus authentiques possible, qui respecteront son âge et ses intérêts.

L'élève aura à démontrer son habileté à interagir avec une personne. L'interaction se fera entre l'élève et l'enseignant ou entre un élève et un autre élève.

Afin de respecter un schéma de communication qui soit le plus authentique possible, il convient de regrouper les objectifs dans des situations de communication que l'élève est susceptible de vivre à l'école et/ou à l'extérieur de celle-ci.

1.2.2 Compréhension orale (demande et réponse)

Dans une situation d'écoute, l'élève devra démontrer sa compréhension de messages qui n'exigeront aucune intervention verbale de sa part. Les passages seront enregistrés sur bande sonore ou magnétoscopique. Les situations devront respecter l'âge et les intérêts des enfants de dix à douze ans.

1.2.3 Compréhension écrite

L'élève devra démontrer sa compréhension de textes simples et courts. Les tâches évaluatives devront respecter le développement cognitif et affectif de l'enfant de dix à douze ans.

1.2.4 Expression écrite

L'élève aura à écrire de courts messages à caractère informatif (formulaires, etc.) et de courts messages faisant appel à des formules simples (cartes de souhaits, invitations, etc.).

2. DÉTERMINER ET DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES

L'analyse des objectifs généraux et terminaux du programme d'études du second cycle du primaire permet de dégager les éléments dont il faut tenir compte pour faire la synthèse de ce même programme. Ces éléments peuvent être regroupés sous quatre rubriques:

- la compétence de communication,
- les comportements attendus,
- les situations de communication,
- le contenu linguistique.

2.1 La compétence de communication

Le programme vise essentiellement à développer la compétence de communication. Cependant, celle-ci est difficile à définir et encore plus à évaluer.

Le modèle qui paraît le plus opérationnel est celui de Canale et Swain qui distinguent quatre composantes: la compétence sociolinguistique, la compétence linguistique, la compétence discursive et la compétence stratégique.

La définition de chaque composante sera complétée par une description des objets d'évaluation.

2.1.1 La compétence sociolinguistique concerne la capacité à communiquer en tenant compte de l'intention de communication et du contexte de la communication.

L'intention de communication

L'intention est le but visé lorsqu'on communique. Elle concerne le message à transmettre et à comprendre. Cette intention se réalise à travers des fonctions qui se concrétisent à l'aide de réalisations langagières.

On observera si l'élève comprend la signification du message exprimé ou s'il est lui-même capable de formuler un message en tenant compte de l'intention de communication.

Le contexte de la communication

Le contexte de la communication est constitué de paramètres relatifs au contenu de la communication, aux paramètres psychosociaux ainsi qu'aux paramètres relatifs à l'environnement physique.

On évaluera si l'élève tient compte des paramètres appropriés lors de la compréhension et de la production d'un message. On distingue généralement les paramètres suivants:

- le sujet de la communication: le thème, le contenu du message, ce à quoi se rapporte la situation de communication;

- les participants: leur identité (sexe, âge, nationalité, caractéristiques physiques, état civil, etc.), leur rôle et leur statut social, leur humeur (sympathie, hostilité, neutralité,...), leur nombre (une personne parlant à un groupe, deux personnes en présence d'une troisième, etc.), leur degré de familiarité;

- le canal de communication: direct ou indirect;

- le moment et le lieu de la communication;

- les habitudes socio-culturelles: usages sociaux, mœurs, coutumes.

2.1.2 La compétence linguistique concerne la capacité à utiliser le système phonologique, lexical et grammatical du français pour comprendre ou produire un message.

L'évaluation portera sur l'utilisation et la compréhension du code linguistique dans une situation de communication: phonologie ou orthographe, morphologie, syntaxe, lexique.

2.1.3 La compétence discursive concerne la capacité à appliquer ou à interpréter les règles de cohésion et de cohérence propres aux différents types de discours.

On évaluera les éléments du discours qui donnent à la communication sa cohésion (enchaînement grammatical et lexical des énoncés) et sa cohérence (organisation logique du contenu).

2.1.4 La compétence stratégique concerne la capacité à employer des stratégies pour faire face à des lacunes dans les autres composantes ou à des difficultés qui surviennent au moment de l'actualisation de la compétence de communication. Elle concerne aussi l'utilisation de stratégies pour mettre en évidence certains aspects du discours.

L'observation portera uniquement sur les moyens de compensation que l'élève utilise pour faire passer son message ou pour essayer de comprendre le message qui lui est transmis.

Pour faire passer son message, l'élève peut employer la périphrase (par exemple, il dira "la personne qui répare les autos" pour "le mécanicien"), le geste, la mimique, l'action; l'élève peut aussi s'informer de la prononciation d'un mot, de l'utilisation correcte ou de la traduction d'un mot ou d'une expression; pour mieux comprendre son interlocuteur, l'élève peut lui demander de parler plus lentement, de répéter, d'expliquer le sens de ses paroles, etc.

2.1.5 Synthèse

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des objets d'évaluation qui découlent de la définition des diverses composantes de la compétence de communication.

COMPOSANTES DE LA COMPÉTENCE DE COMMUNICATION
ET OBJETS D'ÉVALUATION

Composantes	Objets d'évaluation
Sociolinguistique	1. Intention de communication 2. Contexte de la communication . le sujet . les participants . le canal . le moment et le lieu . les habitudes socio-culturelles
Linguistique	3. Formes orales et écrites . phonologie ou orthographe . vocabulaire . morphologie et syntaxe
Discursive	4. Éléments du discours . cohésion . cohérence
Stratégique	5. Stratégies verbales et non verbales

2.1.6 Grille d'observation du comportement

Le programme présente une grille d'observation du comportement qui reprend certains des critères précisés dans la compétence de communication telle que définie plus haut; ainsi en est-il des critères relatifs à la composante linguistique et à la composante stratégique.

2.2 Les comportements attendus

Les objectifs terminaux du programme précisent les comportements attendus des élèves à la fin du second cycle du primaire. Ces objectifs se rattachent à l'une ou à l'autre des deux habiletés langagières de compréhension et d'expression définies par les objectifs généraux.

On compte cent quarante-trois (143) objectifs terminaux répartis comme suit:

- 62 objectifs en compréhension orale (demande, réponse);
- 14 objectifs en compréhension écrite;
- 62 objectifs en expression orale (demande, réponse);
- 5 objectifs en expression écrite.

Aux objectifs de compréhension orale correspondent généralement des objectifs d'expression orale. Les objectifs de compréhension écrite sont aussi associés aux objectifs de compréhension et d'expression orales dont ils constituent un volet supplémentaire.

2.2.1 La communication orale et écrite

En communication orale et écrite, l'inventaire des comportements permet de constituer trois regroupements pour la production et un regroupement pour la compréhension. On définit ces regroupements à l'aide d'habiletés-synthèse.

INFORMER/S'INFORMER

Informer/s'informer: c'est transmettre des renseignements sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Cette habileté se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

	EXPRESSION ORALE	EXPRESSION ÉCRITE
- Demander et donner le nom d'une personne, d'un animal, d'un objet, d'un événement, d'un lieu (5.1.2, 4, 6)*	x	x

* Les chiffres entre parenthèses correspondent à la numérotation des objectifs du programme d'études.

	EXPRESSION ORALE	EXPRESSION ÉCRITE
- Demander et donner les caractéristiques physiques d'un objet, d'un animal (5.1.28, 31)	x	
- Demander et donner des renseignements personnels (adresse, date et lieu de naissance, nationalité, âge, nom de l'école, niveau scolaire, numéro de téléphone, situation par rapport aux membres de sa famille immédiate) (5.1.8, 10, 13, 15).	x	
- Dire qu'il est facile ou difficile de faire quelque chose (5.2.16)	x	
- Demander et dire s'il est capable ou incapable de faire quelque chose (5.2.2, 4)	x	
- Demander et donner l'état physiologique de quelqu'un (5.1.17, 19)	x	
- Demander de localiser et localiser une personne, un animal, un objet, un lieu (5.1.21, 24, 26)	x	x
- Exprimer son ignorance (5.2.14)	x	
- Demander à quelqu'un et dire son intention d'accomplir ou non une action (5.3.18, 20)	x	
- Demander et donner les raisons d'un comportement présent, passé, futur (5.2.22, 24)	x	

INCITER À AGIR

Inciter à agir: c'est demander ou dire à quelqu'un de faire quelque chose.

Cette habileté se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

	EXPRESSION ORALE	EXPRESSION ÉCRITE
- Demander, donner ou refuser la permission de faire quelque chose (5.2.10, 12)	x	
- Avertir quelqu'un (5.4.8)	x	
- Appeler à l'aide (5.5.33)	x	
- Demander d'accomplir une action (5.4.4)	x	
- Proposer d'agir ensemble (5.4.2)	x	
- Demander de répéter (5.4.11)	x	
- Demander ou offrir un objet ou ses services à quelqu'un, accepter ou refuser (5.2.6, 8)	x	
- Inviter (5.5.14, 16)	x	x
- Demander et dire s'il est obligé d'accomplir une action ou s'il est interdit de l'accomplir (5.3.26, 28)	x	

EXPRIMER

Exprimer: c'est demander à quelqu'un de faire connaître ses opinions ou ses sentiments ou faire connaître ses opinions ou ses sentiments.

Cette habileté se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

	EXPRESSION ORALE	EXPRESSION ÉCRITE
- Demander et dire s'il désire un objet (5.3.22, 24)	x	
- Demander et donner son appréciation envers une personne, un animal, un objet, un événement, une activité (5.3.2, 4, 6, 8, 10, 12)	x	
- Demander et exprimer sa préférence pour un animal, un lieu, un objet, un événement ou une activité (5.3.14, 16)	x	

	EXPRESSION ORALE	EXPRESSION ÉCRITE
- Demander et donner un avis (5.2.18, 20)	x	
- Exprimer son indécision (5.3.30)	x	
- Exprimer des sentiments:		
. exprimer la surprise, l'irritation, la pitié (5.3.32, 34, 40)	x	
. demander à quelqu'un s'il a peur et exprimer sa peur (5.3.36, 38)	x	
- Féliciter quelqu'un (5.5.18)	x	
- Remercier et répondre à des remerciements (5.5.21, 23, 25)	x	x
- Présenter ses excuses (5.5.27)	x	
- Offrir ses souhaits (5.5.29, 31)	x	x

COMPRENDRE EN SITUATION D'INTERACTION ORALE

Comprendre en situation d'interaction orale: c'est comprendre des demandes ou des énoncés qui <u>lui</u> sont adressés.

Cette catégorie se traduit dans le programme d'études par les comportements suivants:

En situation d'interaction orale, l'élève devra démontrer qu'il a compris lorsqu'on <u>lui</u>:

- demandera son nom, le nom d'une autre personne, d'un animal, d'un objet, d'un lieu ou d'un événement (5.1.1);
- demandera son âge, le nom de son école, son niveau scolaire, son numéro de téléphone, sa date de naissance, son adresse, son lieu de naissance, sa nationalité ou sa situation par rapport aux membres de sa famille immédiate (5.1.7);
- demandera des renseignements personnels et quelques caractéristiques physiques d'un autre élève (5.1.12);
- posera une question sur son état physiologique et sur celui d'une autre personne (5.1.16);
- demandera la localisation d'une personne, d'un objet, d'un animal ou d'un lieu (5.1.20);

- demandera les caractéristiques physiques d'un objet ou d'un animal (5.1.27);

- demandera sa capacité d'accomplir une action (5.2.1);

- demandera une permission (5.2.9);

- donne ou lui refuse une permission (5.2.11);

- demandera son avis sur une action accomplie (5.2.17);

- demandera les raisons d'un comportement (5.2.21);

- demandera son appréciation envers un événement, une activité (5.3.1), un objet (5.3.5), une personne (5.3.9);

- demandera sa préférence pour un animal, un lieu, un objet, un événement, une activité (5.3.13);

- demandera son intention d'accomplir ou non une action (5.3.17);

- demandera son désir d'obtenir un objet (5.3.21);

- posera une question orale sur l'obligation d'accomplir une action (5.3.25);

- demandera s'il a peur (5.3.35);

- demandera d'agir ensemble (5.4.1);

- demandera d'accomplir une action (5.4.3);

- adressera un avertissement (5.4.7);

- demandera de répéter (5.4.10);

- présentera quelqu'un (5.5.5);

- adressera une invitation comportant le nom de l'événement, le jour, l'heure, le lieu et les participants (5.5.13);

- offrira des félicitations (5.5.17);

- adressera des remerciements (5.5.20);

- présentera des excuses (5.5.26);

- offrira des souhaits (5.5.28).

2.2.2 La compréhension orale et écrite

Les comportements attendus relatifs à la compréhension orale et à la compréhension écrite peuvent être groupés sous une habileté-synthèse.

COMPRENDRE

Comprendre: c'est repérer, sélectionner et, dans une moindre mesure, regrouper, inférer et apprécier.

Cette catégorie se traduit dans le progamme d'études par les comportements suivants:

	COMPRÉHENSION ORALE	COMPRÉHENSION ÉCRITE
- Comprendre des informations relatives à une personne:		
. nom (5.1.3, 5)	x	x
. renseignements personnels (5.1.9, 11)	x	x
. caractéristiques physiques (5.1.14)	x	
. état physiologique (5.1.18)	x	
. localisation (5.1.22, 23, 25)	x	x
. sentiments envers une personne (5.3.11)	x	
- Comprendre des informations relatives à un animal:		
. nom (5.1.3, 5)	x	x
. caractéristiques physiques (5.1.29)	x	x
. localisation (5.1.22, 23, 25)	x	x
. appréciation envers un animal (5.3.11)	x	
- Comprendre des informations relatives à un objet:		
. nom (5.1.3, 5)	x	x
. caractéristiques physiques (5.1.29)	x	x
. désir d'un objet (5.3.23)	x	
. goût pour un objet (5.3.7)	x	
. localisation (5.1.22, 23, 25)	x	x
- Comprendre des informations relatives à un événement:		
. nom (5.1.3, 5)	x	x
. appréciation (5.3.3)	x	
- Comprendre des informations relatives à un lieu:		
. nom (5.1.3, 5)	x	x
. localisation (5.1.22, 23, 25)	x	x

	COMPRÉHENSION ORALE	COMPRÉHENSION ÉCRITE
- Comprendre l'expression de la facilité ou de la difficulté d'accomplir une action (5.2.15)	x	
- Comprendre l'offre, le refus ou l'acceptation d'un objet ou de services (5.2.5, 5.2.7)	x	
- Comprendre l'expression de la capacité ou de l'incapacité d'accomplir une action (5.2.3)	x	
- Comprendre l'expression de l'ignorance (5.3.29)	x	
- Comprendre l'expression de l'indécision (5.3.29)	x	
- comprendre un avertissement (5.4.9)		x
- Comprendre un appel à l'aide (5.5.32)	x	
- Comprendre l'expression de sentiments: . surprise, irritation, peur, pitié (5.3.31, 33, 37, 39)	x	
- Comprendre l'expression des raisons d'un comportement (5.2.23)	x	
- Comprendre l'expression de sa préférence pour un animal, un lieu, un objet, un événement, une activité (5.3.15)	x	
- Comprendre l'expression de l'obligation et de l'interdiction d'accomplir une action (5.3.27)	x	
- Comprendre l'intention d'accomplir ou non une action (5.3.19)	x	
- Comprendre l'expression de l'approbation ou de la désapprobation de l'action accomplie (5.2.19)	x	
- Comprendre une invitation (événement, date, lieu, heure, participants) (5.5.15)		x

	COMPRÉHENSION ORALE	COMPRÉHENSION ÉCRITE
- Comprendre:		
. des souhaits (5.5.30)		x
. des félicitations (5.5.19)		x
. des remerciements et la réponse à des remerciements (5.5.22, 24)	x	x
. des excuses (5.5.28)	x	x
- Comprendre une courte histoire, un événement, un fait (5.1.33)	x	
- Comprendre une demande d'accomplir une action (5.4.5, 6)		x

2.3 Les situations de communication

Le programme d'études ne comporte pas de liste exhaustive de situations particulières au cours desquelles l'élève aurait à utiliser le savoir et le savoir-faire acquis. Cependant on peut, à la lecture des objectifs terminaux et des catégories lexicales, dégager quelques catégories de situations de communication à l'occasion desquelles l'élève pourrait être appelé à démontrer sa compétence de communication.

2.3.1 La communication orale et écrite

À l'oral, l'élève peut avoir à communiquer en situation d'interaction en face à face ou au téléphone ou au cours de brèves présentations.

Les situations de communication pourraient être choisies en fonction des sujets abordés (maison, école, vêtements, nourriture, histoires à raconter, etc.), des lieux de l'interaction (école, maison, supermarché, stade, etc.) ou des événements qui en sont l'occasion (fêtes diverses, spectacle, tournoi, vacances, etc.).

Exemples de situations d'interaction: entrevues, échanges, discussions, enquête, sondage.

Exemples de présentations: rapports de sondage, informations sur un sujet précis, narrations d'une courte histoire.

À l'écrit, l'élève peut avoir à rédiger des textes à caractère informatif (par exemple: cartes éclair, plans et cartes géographiques), incitatif (par exemple: cartes d'invitation), expressif (par exemple: cartes de remerciements, de souhaits).

2.3.2 La compréhension orale et écrite

L'élève doit démontrer sa compréhension de données contenues dans divers types de textes oraux ou écrits qui constituent autant de situations de communication.

Dans une situation d'écoute (compréhension sans interaction verbale), l'élève peut écouter des textes divers; par exemple: conversations, contes, courtes histoires, chansons.

Dans une situation de lecture, l'élève peut lire des textes à caractère utilitaire ou à caractère poétique ou ludique.

Exemples de textes écrits à caractère utilitaire: catalogues, dépliants, enseignes, panneaux, affiches, formulaires, invitations, avertissements, remerciements, souhaits.

Exemples de textes écrits à caractère ludique ou poétique: albums, bandes dessinées, histoires, albums de lecture.

2.4 Le contenu linguistique

Le programme précise le contenu minimum à produire et à comprendre à l'oral et à l'écrit. Le contenu minimum inclut le lexique qui spécifie les éléments de la langue permettant d'actualiser les notions à l'intérieur d'un objectif, et les énoncés qui permettent de réaliser les intentions du locuteur.

3. REGROUPER LES ÉLÉMENTS DU PROGRAMME À L'AIDE D'UN TABLEAU, FORMER DES DIMENSIONS PERTINENTES ET ATTRIBUER UNE IMPORTANCE RELATIVE À CHACUNE DES CLASSES DE DIMENSIONS

Un tableau à triple entrée permet de représenter les liens qui existent entre trois des quatre composantes principales définies précédemment:

- la compétence de communication,
- les habiletés-synthèse,
- les situations de communication.

Étant donné que les tâches d'évaluation ne doivent pas être décrites en termes linguistiques et qu'il est ainsi impossible d'en prévoir le contenu linguistique, celui-ci n'est pas explicitement représenté mais est plutôt inclus dans la composante linguistique de la compétence de communication.

Le tableau des dimensions se présente en deux sections consacrées respectivement aux situations d'expression et aux situations de compréhension. Dans le tableau, la rencontre d'une habileté-synthèse et d'une situation de communication donne lieu à une dimension. Chaque dimension regroupe quelques comportements observables qui serviront à générer des items. Les cases hachurées indiquent qu'aucun comportement n'est précisé dans le programme d'études concernant ces dimensions et qu'aucun item ne devra porter sur celles-ci.

La troisième entrée du tableau illustre que la performance de l'élève au regard des habiletés-synthèse et des situations de communication met en oeuvre la compétence de communication.

La pondération (%) accordée aux situations d'expression et de compréhension tient compte de la prépondérance que le programme d'études accorde à l'oral sur l'écrit et à l'expression sur la compréhension. La pondération (%) accordée à chaque classe d'habileté-synthèse tient compte du nombre de fonctions ou de comportements observables se rattachant à chacune des habiletés-synthèse.

TABLEAU DES DIMENSIONS (2e cycle)

Habiletés-synthèse	Situations de communication orale (65%) — Interaction (55%)	Présentation (10%)	d'écriture (5%)	Compétence de communication
INFORMER/ S'INFORMER (20%)	5.1.2, 4, 8, 10, 13, 15, 17, 19, 21, 24, 26, 28, 31 5.2.2, 4, 14, 16, 22, 24 5.3.18, 20 — 1	voir la dimension "1" — 2	5.1.6, 26 — 3	en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique, discursive et stratégique.*
INCITER À AGIR (5%)	5.2.6, 8, 10, 12 5.3.26, 28 5.4.2, 4, 8, 11 5.5.14, 33 — 4	/ — 5	5.5.16	
EXPRIMER (15%)	5.2.18, 20 5.3.2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 22, 24, 30, 32, 34, 36, 38, 40 5.5.18, 21, 25, 27, 29 — 6	voir la dimension "6" — 7	5.5.23, 31 — 8	
COMPRENDRE (30%)	5.1.1, 7, 12, 16, 20, 27 5.2.1, 9, 11, 17, 21 5.3.1, 5, 9, 13, 17, 21, 25, 35 5.4.1, 3, 7, 10 5.5.5, 13, 17, 20, 26, 28 — 9	/ /	/ /	

	d'écoute (20%) Textes divers	de lecture (10%) Textes à caractère utilitaire et poétique/ludique	
COMPRENDRE (30%)	5.1.3, 9, 14, 18, 23, 30 5.2.3, 5, 7, 13, 15, 19, 23 5.3.3, 7, 11, 15, 19, 23, 27, 29, 31, 33, 37, 39 5.5.24 — 10	5.1.5, 11, 22, 25, 29, 32 5.4.5, 6, 9 5.5.15, 19, 22, 30 — 11	en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive.

N.B.: Les chiffres dans les cases correspondent à la numérotation des objectifs du programme d'études à l'intérieur de chaque volet. Les chiffres 1 à 11 indiquent les dimensions.

* La compétence stratégique sera évaluée uniquement en communication orale.

4. PRÉCISER LES DIMENSIONS

Le tableau-synthèse présente onze dimensions qui sont le lieu de rencontre d'une habileté-synthèse et d'une situation de communication.

Chaque dimension se rapporte à un nombre de comportements limités par les objectifs visés. Les comportements sont des manifestations aussi valables les unes que les autres de l'habileté-synthèse.

Communication orale et écriture

Dimensions 1 et 2

Dans une situation d'interaction, ou lors d'une présentation orale, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique, discursive et stratégique, l'élève peut être amené à:

- demander ou donner le nom d'une personne, d'un animal, d'un objet, d'un événement, d'un lieu;
- demander ou donner des renseignements personnels (adresse, date et lieu de naissance, nationalité, âge, nom de l'école, niveau scolaire, numéro de téléphone, situation par rapport aux membres de sa famille immédiate);
- demander ou donner les caractéristiques physiques d'un objet, d'un animal, d'une personne;
- demander ou donner l'état physiologique de quelqu'un;
- demander de localiser ou localiser une personne, un animal, une chose, un lieu;
- demander ou dire s'il est capable ou incapable d'accomplir une action;
- exprimer l'ignorance;
- dire s'il est facile ou difficile d'accomplir une action;
- demander ou donner les raisons d'un comportement;
- demander ou dire s'il a l'intention d'accomplir une action.

Dimension 3

Dans une situation d'écriture, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené à:

- écrire le nom d'une personne, d'un animal, d'un objet, d'un lieu, d'un événement;
- localiser une personne, un animal, un objet, un lieu.

Dimension 4

Dans une situation d'interaction, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique, discursive et stratégique, l'élève peut être amené à:

- demander ou offrir un service, accepter ou refuser;
- demander, donner ou refuser une permission;
- demander ou dire s'il est obligé d'accomplir une action ou s'il lui est interdit de l'accomplir;
- proposer d'agir ensemble;
- demander d'accomplir une action;
- avertir quelqu'un;
- demander de répéter;
- inviter;
- appeler à l'aide.

Dimension 5

Dans une situation d'écriture, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené à:

- inviter.

Dimensions 6 et 7

Dans une situation d'interaction, ou lors d'une présentation, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique, discursive et stratégique, l'élève peut être amené à:

- demander ou donner un avis;
- demander ou donner son appréciation d'une personne, d'un animal, d'un objet, d'un événement, d'une activité;
- demander ou exprimer sa préférence pour un animal, un lieu, un objet, un événement, une activité;
- féliciter quelqu'un;
- remercier et répondre à des remerciements;
- présenter ses excuses;
- offrir ses souhaits;
- demander ou dire s'il désire un objet;
- exprimer son indécision;
- exprimer la surprise, l'irritation, la peur, la pitié;
- demander d'exprimer ou exprimer sa peur.

Dimension 8

Dans une situation d'écriture, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique, et discursive, l'élève peut être amené à:

- remercier;
- faire des souhaits.

Dimension 9

Dans une situation d'interaction, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique, discursive et stratégique, l'élève devra démontrer qu'il a compris lorsqu'on lui:

- demandera son nom, le nom d'une autre personne, d'un animal, d'un objet, d'un lieu ou d'un événement;
- demandera son âge, le nom de son école, son niveau scolaire, son numéro de téléphone, sa date de naissance, son adresse, son lieu de naissance, sa nationalité ou sa situation par rapport aux membres de sa famille immédiate;
- demandera des renseignements personnels et quelques caractéristiques physiques d'un autre élève;
- posera une question sur son état physiologique et sur celui d'une autre personne;
- demandera la localisation d'une personne, d'un objet, d'un animal ou d'un lieu;
- demandera les caractéristiques physiques d'un objet ou d'un animal;
- demandera s'il est capable d'accomplir une action;
- demandera une permission;
- donne ou lui refuse une permission;
- demandera son avis sur une action accomplie;
- demandera les raisons d'un comportement;
- demandera son appréciation envers un événement, une activité, un objet, une personne;
- demandera sa préférence pour un animal, un lieu, un objet, un événement, une activité;
- demandera son intention d'accomplir ou non une action;
- demandera s'il désire obtenir un objet;
- posera une question orale sur l'obligation d'accomplir une action;
- demandera s'il a peur;
- demandera d'agir ensemble;
- demandera d'accomplir une action;
- adressera un avertissement;
- demandera de répéter;

- présentera quelqu'un;
- adressera une invitation comportant le nom de l'événement, le jour, l'heure, le lieu et les participants;
- offrira des félicitations;
- adressera des remerciements;
- présentera des excuses;
- offrira des souhaits.

Dimension 10

Dans une situation d'écoute, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené à comprendre:

- le nom de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux, d'événements;
- la description d'un animal, d'un objet (nom, caractéristiques physiques, couleur, goût, dimensions);
- l'état physiologique de quelqu'un;
- la localisation de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux, d'événements;
- la description d'un élève par un autre élève (âge, nom de l'école, niveau scolaire, numéro de téléphone, date de naissance, adresse, nationalité, situation par rapport aux membres de sa famille immédiate, caractéristiques physiques: description des cheveux, couleur des yeux, port de lunettes, taille);
- des renseignements qu'une personne donne sur elle-même (âge, nom de son école, niveau scolaire, numéro de téléphone, date de naissance, etc.);
- une courte histoire;
- l'expression de la capacité ou de l'incapacité d'accomplir une action;
- l'expression de l'ignorance;
- l'expression de la facilité ou de la difficulté d'accomplir une action;
- les raisons d'un comportement, présent, passé, futur;
- l'expression de l'obligation ou de l'interdiction d'accomplir une action;
- l'expression de l'indécision;
- l'expression d'un goût pour un objet ou une question sur son goût pour un objet;
- l'expression de la surprise, de l'irritation, de la peur, de la pitié;
- l'intention d'accomplir une action;
- l'approbation ou la désapprobation d'une action accomplie;
- l'offre d'un objet ou d'un service;
- l'acceptation ou le refus d'un objet, d'un service;

- l'appréciation d'un événement, d'une activité, d'un objet, d'une personne, d'un animal;
- la préférence pour un objet, un animal, un lieu, un événement, une activité;
- le désir d'obtenir un objet;
- une réponse à des remerciements.

Dimension 11

Dans une situation de lecture, en faisant appel à sa compétence sociolinguistique, linguistique et discursive, l'élève peut être amené à comprendre:

- le nom de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux, d'événements;
- un formulaire d'identification (nom, âge, nom de l'école, niveau scolaire, numéro de téléphone, date de naissance, adresse);
- la demande de localiser et la localisation de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux;
- la demande des caractéristiques physiques d'un animal ou d'un objet ou les caractéristiques physiques d'un animal ou d'un objet;
- une courte histoire;
- une affiche lui demandant d'accomplir une action;
- une consigne écrite;
- un avertissement;
- une invitation (événement, date, lieu, heure);
- des félicitations, des remerciements, des souhaits.

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes qui ont prêté leur concours à cette définition, en particulier:

Mesdames: Manon Beaudet-Deer, C.S.R.P. Châteauguay-Valley
Denyse Dionne, AQEFLS
Anna-Maria Folco, C.S. Jérôme-Le Royer
Hélène Leduc, C.S.P. South Shore
Géraldine Nadeau-Mitchell, C.S. Ste-Croix

Messieurs: Paul Besozzi, Direction du développement de évaluation
Peter Conn, C.S. Lakeshore

Alida Piccolo
Responsable des programmes de:
Français, langue seconde
Français, classes d'accueil
Français, classes de francisation

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

8786-980

16-2405-05